





BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

NOVEMBRE

PRINCIPALES TENDANCES

A fin novembre 2023 et en comparaison avec la même période de 2022, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 8,6%, provenant de :

- 1- la diminution des recettes douanières nettes de 1%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 MDH à fin novembre 2023 contre 221 MDH un an auparavant :
- droits de douane (+9,7%);
- TVA à l'importation (-4,4%);
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+1,3%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 49 MDH à fin novembre 2023 contre 161 MDH un an auparavant. A fin novembre 2022, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 3,9% par rapport à son niveau à fin novembre 2021, soit -586 MDH (14.561 MDH contre 15.147 MDH);
- 2- la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+2,8%) et des autres TIC (+3,4%);
- 3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 7,2%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 10.130 MDH à fin novembre 2023 contre 10.326 MDH un an auparavant :
- l'IS (+0,4%), compte tenu de restitutions qui ont été de 1.329 MDH à fin novembre 2023 contre 502 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,2 MMDH. A fin novembre 2022, l'IS avait progressé de 44,2% par rapport à son niveau à fin novembre 2021, soit +16.023 MDH (52.258 MDH contre 36.235 MDH);
- l'IR (+6,4%), compte tenu de restitutions qui ont été de 323 MDH à fin novembre 2023 contre 249 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une augmentation de 3,6% par rapport à leur niveau de fin novembre 2022.
 - Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une diminution de 3,8%.
- la TVA à l'intérieur (+22%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 8.316 MDH à fin novembre 2023 contre 9.457 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 33,8 MMDH.
 - A fin novembre 2023, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 11.889 MDH contre 13.513 MDH un an auparavant.
- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 18.106 MDH à fin novembre 2023 contre 16.574 MDH un an auparavant, en hausse de 9,2% ou +1.532 MDH.
- les majorations de retard (+23,5%), résultant de recettes brutes de 2.165 MDH contre 1.740 MDH à fin novembre 2022 et de dégrèvements de 162 MDH à fin novembre 2023 contre 118 MDH un an auparavant.

4- la hausse des recettes non fiscales de 50,5% en raison notamment, de l'accroissement des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (21,2 MMDH contre 10,4 MMDH), des fonds de concours (1.929 MDH contre 1.496 MDH), des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.421 MDH contre 379 MDH) et des recettes de monopoles (12.297 MDH contre 11.770 MDH).

Au niveau des dépenses

1- un taux d'engagement global des dépenses de 77% et un taux d'émission sur engagements de 90% contre respectivement 77% et 89% un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 4,8% provenant de :

- la hausse de 7,7% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 3,3% des dépenses de personnel et de 17,2% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 16,2% des charges en intérêts de la dette ;
- le recul de 21,5% des émissions de dépenses au titre de la compensation;
- la baisse de 3,2% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 11.903 MDH contre 13.557 MDH à fin novembre 2022.

3- une hausse des dépenses d'investissement émises de 21,6%, passant de 77,4 MMDH à fin novembre 2022 à 94,1 MMDH à fin novembre 2023, en raison de l'augmentation de 23,6% des dépenses des ministères et de 19,5% des dépenses des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 7 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 3 MMDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 50,5 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 36,7 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 41,7 MMDH à fin novembre 2022 compte tenu d'un solde positif de 38,8 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Novembre 2022	LF 2023	Novembre 2023	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	262.568	293.221	285.277	<u>97,3%</u>	<u>8,6%</u>
1.1- Recettes fiscales ⁽¹⁾ :	235.234	264.923	244.146	92,2%	3,8%
Impôts directs	98.708	114.097	103.394	90,6%	4,7%
Impôts indirects	107.178	119.821	108.643	90,7%	1,4%
Droits de douane	12.774	15.048	14.003	93,1%	9,6%
Droits d'enregistrement et de timbre	16.574	15.957	18.106	113,5%	9,2%
1.2- Recettes non fiscales :	27.334	28.298	41.131	145,3%	50,5%
Monopole et participations	11.770	19.464	12.297	63,2%	4,5%
Privatisation	0	5.000	0	0,0%	
Domaine	410	355	412	116,1%	0,5%
Autres recettes ⁽²⁾	15.154	3.479	28.422	817,0%	87,6%
2- DEPENSES ORDINAIRES ⁽³⁾	265.569	302.106	278.314	92,1%	4,8%
2.1- Biens et services :	196.720	234.911	211.946	90,2%	7,7%
Personnel	133.424	155.794	137.780	88,4%	3,3%
Autres biens et services ⁽³⁾	63.296	79.117	74.166	93,7%	17,2%
2.2- Intérêts de la dette :	27.596	30.967	32.066	103,5%	16,2%
Intérieure	23.813	24.291	24.681	101,6%	3,6%
Extérieure	3.783	6.676	7.385	110,6%	95,2%
2.3- Compensation ⁽³⁾	30.706	26.580	24.091	90,6%	-21,5%
2.4- Rembours. dégrèv.et restitut. fiscaux ⁽⁴⁾	10.547	9.648	10.211	105,8%	-3,2%
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>-3.001</u>	<u>-8.885</u>	<u>6.963</u>		
4- INVESTISSEMENT ⁽³⁾	77.425	106.027	94.133	88,8%	21,6%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	<u>38.172</u>	<u>-1.412</u>	<u>35.453</u>		
6- SOLDE DES SEGMA	<u>584</u>	<u>0</u>	<u>1.204</u>		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL ⁽⁵⁾	<u>-41.670</u>	<u>-116.324</u>	<u>-50.513</u>		
8- VARIATION DES INSTANCES	<u>-7.933</u>	<u>0</u>	<u>-8.599</u>		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	<u>-49.603</u>	<u>-116.324</u>	<u>-59.112</u>		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	41.150	<u>62.292</u>	<u>29.342</u>		
Dont:					
Adjudications	7.807		35.634		
Dépôts au Trésor	7.020		7.054		
Compte courant à BAM	-1.706		233		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	<u>8.453</u>	<u>54.032</u>	<u>29.770</u>		
Tirages et dons	18.046	61.500	39.432		
Amortissement	-9.593	-7.468	-9.662		

⁽¹⁾ les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

⁽²⁾ les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette et des recettes diverses des différents ministères.

⁽³⁾ les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

⁽⁴⁾ les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

⁽⁵⁾ tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2023.

RECETTES ORDINAIRES								
	Novembre 2022	LF 2023	Novembre 2023	Taux de réalisation	Variation en %			
RECETTES FISCALES ⁽¹⁾	<u>235.234</u>	<u>264.923</u>	<u>244.146</u>	<u>92,2%</u>	<u>3,8%</u>			
IMPÔTS DIRECTS	98.708	114.097	103.394	90,6%	4,7%			
Taxe Professionnelle ⁽²⁾	83	128	93	72,7%	12,0%			
Impôt sur les Sociétés	52.258	61.545	53.275	86,6%	1,9%			
Impôt sur le Revenu	43.852	48.069	46.703	97,2%	6,5%			
Taxe d'Habitation ⁽²⁾	11	14	10	71,4%	-9,1%			
Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéfices	43	0	16		-62,8%			
Majorations de retard	1.740	3.511	2.165	61,7%	24,4%			
Taxe aérienne pour solid. et promot. Touristique	672	800	1.072	134,0%	59,5%			
Autres ⁽³⁾	49	30	60	200,0%	22,4%			
(*)								
DROITS DE DOUANE ^(*)	12.774	15.048	14.003	93,1%	9,6%			
IMPÔTS INDIRECTS	107.178	119.821	108.643	90,7%	1,4%			
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION ^(*) :	28.330	32.068	28.814	89,9%	1,7%			
Tabacs manufacturés (*)	11.307	12.500	11.628	93,0%	2,8%			
Produits énergétiques (*)	14.561	16.857	14.640	86,8%	0,5%			
Autres ^(*)	2.462	2.711	2.546	93,9%	3,4%			
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	78.848	87.753	79.829	91,0%	1,2%			
à l'intérieur	29.149	33.504	32.346	96,5%	11,0%			
à l'importation ^(*)	49.699	54.249	47.483	87,5%	-4,5%			
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	16.574	15.957	18.106	113,5%	9,2%			
DECETTES NON FISCALES					/			
RECETTES NON FISCALES	<u>27.334</u>	28.298	41.131	<u>145,3%</u>	<u>50,5%</u>			
Domaine Manageles et a setisia etia es	410	355	412	116,1%	0,5%			
Monopoles et participations	11.770	19.464	12.297	63,2%	4,5%			
Privatisation ⁽⁴⁾	0	5.000	0	0,0%				
Fonds de concours et dons	1.496	0	1.929		28,9%			
Recettes en atténuation de dépenses de la dette	379	1.000	1.421	142,1%	274,9%			
Recettes diverses ⁽⁵⁾	13.279	2.479	25.072	1011,4%	88,8%			
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	<u>262.568</u>	293.221	<u>285.277</u>	<u>97,3%</u>	<u>8,6%</u>			

⁽¹⁾ les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

- (2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.
- (3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.
- (4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

⁽⁵⁾ les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

^(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

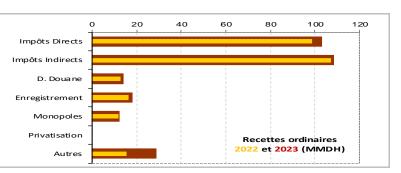
La situation provisoire des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin novembre 2023 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 8,6% et des dépenses ordinaires émises de 4,8% dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 7 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 59,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 29,8 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 29,3 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 285,3 MMDH contre 262,6 MMDH à fin novembre 2022, en hausse de 8,6% ou +22,7 MMDH.

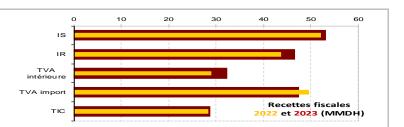
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 4,7%, des droits de douane de 9,6%, des impôts indirects de 1,4%, des droits d'enregistrement et de timbre de 9,2% et des recettes non fiscales de 50,5%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 244,1 MMDH contre 235,2 MMDH à fin novembre 2022, en augmentation de 3,8% ou +8,9 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la baisse des recettes douanières de 1,2% et de la hausse de la fiscalité domestique de 6,5%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 76.046 MDH à fin novembre 2023 contre 76.814 MDH un an auparavant, en baisse de 1% ou -768 MDH par rapport à leur niveau à fin novembre 2022, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 MDH à fin novembre 2023 contre 221 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 76.126 MDH à fin novembre 2023 contre 77.034 MDH un an auparavant, en diminution de 1,2% ou -908 MDH par rapport à leur niveau à fin novembre 2022.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin novembre 2023 ont atteint 13.981 MDH contre 12.746 MDH un an auparavant, soit une hausse de 9,7% ou +1.235 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 47.474 MDH à fin novembre 2023 contre 49.668 MDH à fin novembre 2022, enregistrant une baisse de 4,4% ou -2.194 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une diminution de 19% ou -2.178 MDH et celle sur les autres produits une baisse de 16 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 14.591 MDH contre 14.400 MDH, en hausse de 1,3% par rapport à leur niveau de fin novembre 2022 ou +191 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 49 MDH à fin novembre 2023 contre 161 MDH un an auparavant. A fin novembre 2022, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 3,9% par rapport à son niveau à fin novembre 2021, soit -586 MDH (14.561 MDH contre 15.147 MDH).

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 14.640 MDH contre 14.561 MDH, en augmentation de 0,5% par rapport à leur niveau de fin novembre 2022 ou +79 MDH.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 143,7 MMDH à fin novembre 2023 contre 134,1 MMDH à fin novembre 2022, en hausse de 7,2% ou +9,6 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 10.130 MDH à fin novembre 2023 contre 10.326 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 153,8 MMDH à fin novembre 2023 contre 144,4 MMDH à fin novembre 2022, soit une hausse de 6,5% ou +9,4 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 51.946 MDH à fin novembre 2023 contre 51.756 MDH un an auparavant, en hausse de 0,4% ou +190 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 1.329 MDH à fin novembre 2023 contre 502 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,2 MMDH⁴. A fin novembre 2022, l'IS avait progressé de 44,2% par rapport à son niveau à fin novembre 2021, soit +16.023 MDH (52.258 MDH contre 36.235 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 53.275 MDH à fin novembre 2023 contre 52.258 MDH à fin novembre 2022, en augmentation de 1,9% ou +1.017 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin novembre 2023 ont enregistré une hausse de 6,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2022 (46.380 MDH contre 43.603 MDH), soit +2.777 MDH, compte tenu de restitutions de 323 MDH contre 249 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 3,6% ou +142 MDH par rapport à leur niveau de 2022 (4.108 MDH contre 3.966 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une baisse de 3,8% ou -357 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu							
	Evolution en %						
IR total	43.852	46.703	6,5%				
dont IR prélevé par la DDP	9.406	9.049	-3,8%				

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin novembre 2023 se sont établies à 24.030 MDH contre 19.692 MDH à fin novembre 2022, en hausse de 22% ou +4.338 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 8.316 MDH à fin novembre 2023 contre 9.457 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 33,8 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 32.346 MDH contre 29.149 MDH un an auparavant, en hausse de 11% ou +3.197 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 11.889 MDH à fin novembre 2023 contre 13.513 MDH à fin novembre 2022, soit -1.624 MDH. Les remboursements de TVA (11.889 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 8.316 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 3.564 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 18.106 MDH à fin novembre 2023 contre 16.574 MDH un an auparavant, soit une hausse de 9,2% ou +1.532 MDH.

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une augmentation de 23,5%, résultant de recettes brutes de 2.165 MDH contre 1.740 MDH et de dégrèvements de 162 MDH à fin novembre 2023 contre 118 MDH un an auparavant.

- Taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique

A fin novembre 2023, les recettes au titre de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique ont été de 1.072 MDH contre 672 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 400 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts.

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 163 MDH contre 143 MDH, en hausse de 14% ou +20 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 41.1 MMDH contre 27,3 MMDH un an auparavant, en augmentation de 50,5% ou +13,8 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (21,2 MMDH contre 10,4 MMDH), des fonds de concours (1.929 MDH contre 1.496 MDH), des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.421 MDH contre 379 MDH) et des recettes de monopoles (12,3 MMDH contre 11,8 MMDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 12.297 MDH à fin novembre 2023 contre 11.770 MDH à fin novembre 2022, en hausse de 4,5% ou +527 MDH.

Les recettes à fin novembre 2023 ont été versées notamment par l'OCP (7,4 MMDH contre 6,5 MMDH), l'Agence de la conservation foncière (2,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et Bank Al-Maghrib (848 MDH contre 672 MDH).

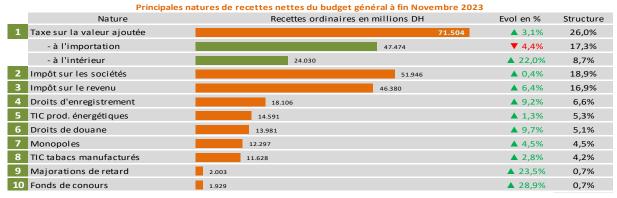
Produit des monopoles et participations								
	2022	LF 2023	LF 2023 2023					
B.A.M	672	660	848	128,5%				
I.A.M	786	808	360	44,6%				
O.C.P	6.531	10.160	7.441	73,2%				
ANCFCC	2.900	3.500	2.500	71,4%				
Autres	881	4.336	1.148	26,5%				
TOTAL	11.770	19.464	12.297	63,2%				

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 87,6%, due pour l'essentiel à l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (21,2 MMDH contre 10,4 MMDH), des fonds de concours (1.929 MDH contre 1.496 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.421 MDH contre 379 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

A fin novembre 2023, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 88,8% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 71,5 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.



Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin novembre 2023, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 102,5% contre 98,9% un an auparavant. Ainsi, à fin novembre 2023, 48,3% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 26% aux dépenses de matériel, 11,2% aux charges en intérêts de la dette, 8,4% aux émissions au titre de la compensation et 3,6% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

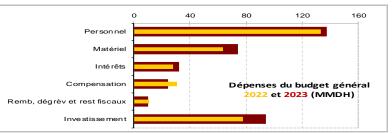
2.1- ENGAGEMENTS

Α fin novembre 2023, les engagements de dépenses, У compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 633,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 77%, soit le même niveau à fin novembre 2022 et un taux d'émission sur engagements de 90% contre 89% un an auparavant.

Situation des engagements ^(*) de dépenses 2023								
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagem			
	1	2	3	(2)/(1)	(3) / (2)			
Fonctionnement	279.375	248.941	246.248	89%	99%			
Investissement	139.752	116.424	94.133	83%	81%			
C.S.T	287.140	152.558	117.443	53%	77%			
SEGMA	5.116	3.127	1.610	61%	51%			
Dette	109.220	112.899	112.899	103%	100%			
TOTAL	820.603	633.949	572.333	77%	90%			
(*) Intégrant des é	missions non so	oumises à enga	gement (pe	ersonnel, dette,)			

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 453,3 MMDH à fin novembre 2023, en hausse de 16,9% par rapport à leur niveau à fin novembre 2022, en raison de l'augmentation de 3,5% des dépenses de fonctionnement, de 21,6% des dépenses d'investissement et de 55,8% des charges de la dette budgétisée⁶.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL								
	2022 LF 2023 2023 Réalisé Variation							
Fonctionnement	237.973	271.139	246.248	91%	3,5%			
Investissement	77.425	106.027	94.133	89%	21,6%			
Dette	72.447	109.220	112.899	103%	55,8%			
TOTAL	387.845	486.386	453.280	93%	16,9%			

L'augmentation des charges de la dette budgétisée de 55,8% s'explique par la hausse de 80,2% des remboursements du principal (80,8 MMDH contre 44,9 MMDH) et de 16,2% des intérêts de la dette (32,1 MMDH contre 27,6 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 246,2 MMDH, dont 137,8 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 3,3%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 12,6% (57,7 MMDH contre 51,2 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une baisse de 5,2% (40,6 MMDH contre 42,8 MMDH) en raison notamment de la diminution de 21,5% des émissions de la compensation (24,1 MMDH contre 30,7 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a diminué de 3,2% en raison de la hausse des restitutions de l'IS (1.329 MDH contre 502 MDH) et de la baisse des remboursements de la TVA à l'intérieur (8.316 MDH contre 9.457 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL							
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation		
Personnel	133.424	155.794	137.780	88%	3,3%		
Matériel	51.239	64.867	57.707	89%	12,6%		
Charges communes	42.763	38.674	40.550	105%	-5,2%		
dont compensation	30.706	26.580	24.091	91%	-21,5%		
Dépenses imprévues		2.156					
Remb, dégr, rest fiscaux	10.547	9.648	10.211	106%	-3,2%		
TOTAL	237.973	271.139	246.248	91%	3,5%		

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a diminué de 3,2% en raison notamment de la hausse de 827 MDH des restitutions de l'IS et de la baisse de 1.141 MDH des remboursements de la TVA intérieure, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 33,8 MMDH et de 4,2 MMDH à fin décembre 2022.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin novembre 2023 se sont établis à 137,8 MMDH contre 133,4 MMDH, en hausse de 3,3% par rapport à leur niveau de fin novembre 2022 ou +4.356 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 117,1 MMDH, en augmentation de 1,7%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 1,2% et des rappels de 9% (7.570 MDH contre 6.948 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 74,2 MMDH, en hausse de 17,2% ou +10,9 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (36,8 MMDH contre 30,5 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (8,8 MMDH contre 5,1 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 32.066 MDH à fin novembre 2023 contre 27.596 MDH à fin novembre 2022, en hausse de 16,2% ou +4.470 MDH. Cette augmentation s'explique par la hausse de 3,6% des charges en intérêts de la dette intérieure (24.681 MDH contre 23.813 MDH) et de 95,2% de celles de la dette extérieure (7.385 MDH contre 3.783 MDH).

Compensation

A fin novembre 2023, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 24.091 MDH contre 30.706 MDH, soit un recul de 21,5% ou -6.615 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 10.211 MDH contre 10.547 MDH, en baisse de 3,2% ou -336 MDH. Cette diminution s'explique en grande partie par le recul des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (10.130 MDH contre 10.326 MDH) en raison notamment de la hausse des restitutions de l'IS (1.329 MDH contre 502 MDH) et de la baisse des remboursements de la TVA à l'intérieur (8.316 MDH contre 9.457 MDH).

A fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 33,8 MMDH et de 4,2 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux								
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation			
1- Fiscalité domestique	10.326	9.332	10.130	108,6%	-1,9%			
Impôt sur les sociétés	502	631	1.329	210,6%	164,7%			
Impôt sur le revenu	249	138	323	234,1%	29,7%			
TVA intérieure	9.457	8.391	8.316	99,1%	-12,1%			
Majorations de retard	118	162	162	100,0%	37,3%			
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0					
Autres	0	0	0					
2- Fiscalité douanière	221	317	81	25,6%	-63,3%			
Droits d'importation	28	29	22	75,9%	-21,4%			
TIC prod. énergétiques	161	208	49	23,6%	-69,6%			
TIC tabacs manufacturés	0	0	0					
Autres TIC	1	0	1					
TVA à l'importation	31	32	9	28,1%	-71,0%			
Autres	0	48	0					
TOTAL	10.547	9.649	10.211	105,8%	-3,2%			

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin novembre 2023 a été positif de 6.963 MDH contre un solde ordinaire négatif de 3.001 MDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

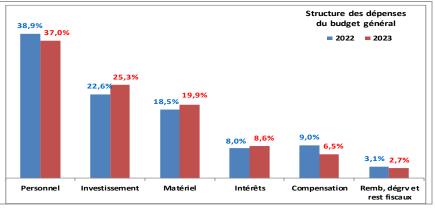
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 94,1 MMDH à fin novembre 2023 contre 77,4 MMDH un an auparavant, en hausse de 21,6% ou +16,7 MMDH, suite à la hausse des dépenses des ministères de 23,6% et des dépenses des charges communes de 19,5%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte des versements aux comptes spéciaux du Trésor pour un montant de 31,1 MMDH contre 25 MMDH à fin novembre 2022.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL								
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Var%			
Investissement total:	77.425	106.027	94.133	89%	21,6%			
1- Ministères	38.884	72.223	48.059	67%	23,6%			
2- Charges communes :	38.541	33.804	46.074	136%	19,5%			
- Concours divers	24.974	25.059	31.107	124%	24,6%			
- Ristournes d'intérêts	185	220	184	84%	-0,5%			
- Autres	13.382	8.525	14.783	173%	10,5%			

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin novembre 2022 et fin novembre 2023 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à une hausse de la part des dépenses de matériel, des intérêts de la dette et des dépenses d'investissement.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 152,9 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements recus des charges communes d'investissement du budget général pour 31,1 MMDH contre 25 MMDH à fin novembre 2022.

Les dépenses émises ont été de 117,4 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 3,9 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 35,5 MMDH.

	RECETTES ^(*)		ı	Flux			
	2022	LF 2023	2023	2022	LF 2023	2023	nets 2023
C.A.S	122.156	99.403	138.285	84.253	99.053	103.624	34.661
TVA des Coll.Terr.	33.927	37.608	35.605	29.424	37.608	29.573	6.032
Part régions (IS, IR,)	9.018	9.000	8.173	7.605	9.000	7.350	823
I.N.D.H	4.027	3.600	4.378	3.426	3.600	2.986	1.392
Soutien prix. prd.alim.	341	600	383	300	600	1	382
F.S. Routier	2.870	2.700	3.220	2.932	2.700	2.496	724
F.D. Agricole	4.757	4.000	4.158	4.488	4.000	4.477	-319
Remploi domanial	22.149	1.500	13.270	4.097	1.500	10.683	2.587
Lutte contre chômage	1.950	1.500	1.944	1.669	1.500	1.761	183
Dons des pays du CCG	380	350	695	293	0	585	110
Appui Cohés. Sociale	8.869	10.000	14.198	5.149	10.000	11.694	2.504
F.S. Habitat	2.013	2.000	2.091	2.266	2.000	2.239	-148
Gestion Covid-19	4.735	0	4	2.966	0	1.075	-1.071
Gestion effets séisme	0	0	18.914	0	0	2.258	16.656
Autres CAS	27.120	26.545	31.252	19.638	26.545	26.446	4.807
C. Dép. Dotation ^(**)	14.650	10.801	14.535	13.940	10.801	12.356	2.179
Autres C.S.T	229	171	76	670	1.933	1.463	-1.387
TOTAL	137.035	110.375	152.896	98.863	111.787	117.443	35.453

(*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(**) Comptes de dépenses sur dotation.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin novembre 2023, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 2.814 MDH contre 2.180 MDH à fin novembre 2022, en hausse de 29,1%.

Les dépenses ont été de 1.610 MDH à fin novembre 2023 contre 1.596 MDH un an auparavant, en augmentation de 0,9%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome (*)							
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation		
Exploitation :	694	0	1.175		69,3%		
Recettes	1.989	2.017	2.622	130%	31,8%		
Dépenses	1.295	2.017	1.447	72%	11,7%		
Equipement :	-110	0	29				
Recettes	191	283	192	68%	0,5%		
Dépenses	301	283	163	58%	-45,8%		

(*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin novembre 2023, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 97,3% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 92,1% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 88,8%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2023 en MDH							
	LF 2023	Novembre 2023	Taux de réalisation	Restes à réaliser			
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>293.221</u>	285.277	<u>97,3%</u>	<u>-7.944</u>			
1.1- Recettes fiscales :	264.923	244.146	92,2%	-20.777			
Impôts directs	114.097	103.394	90,6%	-10.703			
Impôt sur les sociétés	61.545	53.275	86,6%	-8.270			
Impôt sur le revenu	48.069	46.703	97,2%	-1.366			
Impôts indirects	119.821	108.643	90,7%	-11.178			
TVA à l'intérieur	33.504	32.346	96,5%	-1.158			
TVA à l'importation	54.249	47.483	87,5%	-6.766			
Taxes intérieures de consommation	32.068	28.814	89,9%	-3.254			
Droits de douane	15.048	14.003	93,1%	-1.045			
Droits d'enregistrement et de timbre	15.957	18.106	113,5%	2.149			
1.2- Recettes non fiscales :	28.298	41.131	145,3%	12.833			
Monopole et participations	19.464	12.297	63,2%	-7.167			
Domaine	355	412	116,1%	57			
Autres recettes	8.479	28.422	335,2%	19.943			
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>302.106</u>	278.314	<u>92,1%</u>	<u>-23.792</u>			
2.1- Biens et services :	234.911	211.946	90,2%	-22.965			
Personnel	155.794	137.780	88,4%	-18.014			
Autres biens et services	79.117	74.166	93,7%	-4.951			
2.2- Intérêts de la dette :	30.967	32.066	103,5%	1.099			
Intérieure	24.291	24.681	101,6%	390			
Extérieure	6.676	7.385	110,6%	709			
2.3- Compensation	26.580	24.091	90,6%	-2.489			
2.4- Rembours, dégrèv et restit fiscaux	9.648	10.211	105,8%	563			
3- INVESTISSEMENT	106.027	94.133	88,8%	-11.894			

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 50,5 MMDH à fin novembre 2023 contre un déficit budgétaire de 41,7 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 3,9 MMDH à fin novembre 2023 contre 12,5 MMDH à fin décembre 2022, soit une diminution de 8,6 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 59,1 MMDH contre un besoin de financement de 49,6 MMDH à fin novembre 2022 et d'un flux net positif de 29,8 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 8,5 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 29,3 MMDH contre un recours au financement intérieur pour un montant de 41,2 MMDH à fin novembre 2022.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin novembre 2023, le financement extérieur net a été positif de 29,8 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 9,7 MMDH et les tirages ont été de 39,4 MMDH, dont 26,1 MMDH auprès du marché financier international et 7,6 MMDH auprès de la BIRD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 35,6 MMDH contre 7,8 MMDH un an auparavant :
- de la hausse des dépôts au Trésor de 7,1 MMDH contre 7 MMDH à fin novembre 2022 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 233 MDH contre une reconstitution de 1.076 MDH à fin novembre 2022 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de novembre 2023 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début décembre 2023, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 105,5 MMDH à fin novembre 2023 contre 98,4 MMDH à fin décembre 2022, en hausse de 7,1 MMDH.

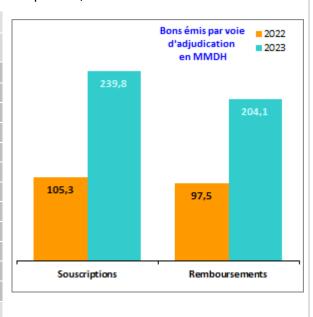
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,9 MMDH contre 4,1 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 8,6 MMDH effectués en novembre 2023 et dont le remboursement n'intervient qu'en décembre 2023.

Dette intérieure

S'élevant à 706,7 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 5,5% par rapport à son niveau à fin décembre 2022. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 35,6 MMDH, résultant de souscriptions pour 239,8 MMDH et de remboursements pour 204,1 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 7,8 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 105,3 MMDH et de remboursements pour 97,5 MMDH.

Encours de la dette intérieure						
	2022	Souscrip.	Rembour.	2023	Var %	
Adjudications	665 764	239.759	204.126	701.398	5,4%	
32 jours	10 000,0	0,0	10.000,0	0		
13 semaines	12 177,8	28.720,7	40.029,9	869		
26 semaines	6 525,5	16.994,2	21.014,1	2.506		
52 semaines	18 770,6	37.316,9	21.005,6	35.082		
2 ans	72 201,4	66.941,1	40.150,5	98.992		
5 ans	173 764,0	16.324,3	55.807,6	134.281		
10 ans	133 851,0	34.067,2	16.117,9	151.800		
15 ans	122 719,1	29.001,3	0,0	151.720		
20 ans	78 383,8	6.919,6	0,0	85.303		
30 ans	37 371,1	3.474,1	0,0	40.845		
Autres	4 246	11.903	10.798	5.351	26,0%	
<u>Total</u>	<u>670 010</u>	<u>251.662</u>	214.924	<u>706.749</u>	5,5%	



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin novembre 2023 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange et de rachats de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 53,2 MMDH.

Maturités	Rachats	Echanges		
iviaturites	Rachats	Remboursés	Emis	
13 semaines		4 425,30		
26 semaines		4 575,30		
52 semaines		3 247,90		
2 ans		9 019,30	12 465,40	
5 ans		21 845,40	7 244,90	
10 ans	105,10	9 997,50	16 378,30	
15 ans			15 793,90	
20 ans			1 221,60	
30 ans			1 235,50	
Total	105,10	53 110,70	54 339,60	